

*Ne pleure pas celui qui est mort,  
réjouis-toi de l'avoir connu.*

Manon;

Pierre et Anne;

Christian et Nicole;

Alain et Ariane **Buholzer**,

ses petits-enfants et arrière-petits-  
enfants ainsi que les conjoints, familles  
parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

**Jean-Jacques BUHOLZER**

enlevé à leur tendre affection le  
20 février 2009, dans sa 81<sup>e</sup> année.

La famille remercie très vivement les  
services des urgences, des soins  
intensifs et de neurochirurgie pour leur  
disponibilité et leur dévouement.

Le culte aura lieu le mercredi 25 février,  
à 14 h 30, au temple de Champel.

Cet avis tient lieu de faire-part.